



# Association Guy Renard

Rapport d'activité 2014



# Sommaire

## L'Association Guy Renard p. 7

- Conseil d'administration
- Organigramme
- Historique
- Groupe de travail
- Partenaires

## Rapport financier p. 40

- Rapport du Trésorier
- Compte de résultat
- Bilan au 31 décembre 2014
- Budget Prévisionnel

## Permamence p. 15

- Une information facile d'accès et ouverte à tous
- Des juristes spécialisés à votre écoute
- Des sujets ancrés dans la vie étudiante

Guy Renard, de plus en plus reconnu par les étudiants

## Appartement-Relais p. 21

- Soigner et réinsérer par le logement
- Un accompagnement vers l'autonomie
- Une expérience du logement complète

Un service à la hauteur des besoins d'aujourd'hui

Des conditions de vie plébiscitées et abordables

Bilan de Guy Renard

Témoignage d'un résident de l'Appartement-Relais

Une première expérience réussie et qui a fait ses preuves

Les perspectives de développement : Sablé-sur-Sarthe

## Représentant des usagers p. 31

Une expertise appréciée dans l'amélioration de la santé des jeunes patients

- Un réseau associatif dynamique
- Bilan de la mission RU
- Interview de Guillaume Baulande

## Guy Renard et son public p. 35

Rajeunir l'Association autour de valeurs communes en santé et dans les études

- Des adhérents attachés à leur Association
- Visites culturelles



# Rapport Moral

L'année 2014 a été riche en activités pour notre Association. Le présent rapport moral, sans entrer dans les détails, synthétise nos grandes orientations et nos réalisations.

De par son histoire et son caractère intergénérationnel, l'Association mène des actions nouvelles, tournées vers un public jeune, et des activités traditionnelles, destinées à tous mais essentiellement à nos plus anciens.

En 2014, Guy Renard a confirmé son orientation en direction des étudiants et des jeunes adultes. Plutôt que de nous disperser, nous avons choisi de renforcer les trois piliers que sont la représentation des usagers, la permanence, et l'Appartement-Relais. Cette démarche permet de faire connaître nos actions et d'améliorer la qualité de nos services en faveur de nos jeunes bénéficiaires.

- Ainsi, l'Association Guy Renard tente de consolider sa fonction de représentation et de défense des usagers des établissements de santé. Il y a encore trop peu de représentants, ce bénévolat demandant un investissement personnel. Guy Renard souhaite améliorer la qualité de la prise en charge des patients, mais également être un véritable moteur dans la vie des établissements et des jeunes qui y résident. C'est avec cette optique que nous intervenons aux Comités d'usagers de la Clinique G. Heuyer, du Centre Edouard Rist et de l'établissement de Varennes-Jarcy.

Cet engagement se traduit par une participation au CISS -Ile de France, collectif qui regroupe 36 associations agréées pour participer aux CRUQPC. D'ailleurs notre Chargé de mission, Henry Tea, en a été désigné secrétaire général adjoint. Ses fonctions ne se limitent pas à la simple administration du collectif. Par le biais de ses délégations, le représentant de Guy Renard participe à la promotion de la culture dans les hôpitaux, ou encore au développement de pratiques innovantes en santé via le numérique. L'Association envisage d'intervenir dans d'autres structures de la Fondation Santé des Etudiants. Elle est même sollicitée pour participer à des CRUQPC extérieurs à la Fondation mais Guy Renard ne doit pas oublier sa vocation et son orientation vers les malades et handicapés, étudiants et jeunes adultes.

- L'organisation de permanences, de 10 h à 17 h, permet de répondre aux questions des jeunes malades ou handicapés, notamment sur tous les aspects de la réinsertion. Notre équipe de juristes spécialisés est à l'écoute des jeunes, par téléphone ou via notre site Internet. En 2014, les questions ont porté sur des thèmes variés, principalement (dans un ordre décroissant), les stages, le logement et la formation, le droit du travail et la Protection sociale. Les questions concernent désormais les centres d'intérêts des étudiants et Guy Renard n'est plus confondu avec les MDPH. Les jeunes handicapés représentent près de la moitié des affaires traitées. A signaler que, outre les interrogations individuelles, des structures institutionnelles et associatives font également appel à l'équipe des permanents. La volonté de Guy Renard est de fidéliser les internautes à travers une permanence de qualité. Chaque poseur de question est accompagné individuellement. Le temps consacré à chaque affaire est important et les questions complexes sont soumises au collectif des référents et font l'objet d'une réponse circonstanciée dans les 2 ou 3 jours. Cette orientation commence à apporter ses fruits car nous avons connu une hausse des adhésions par internet.

- L'Appartement-Relais lié à la Clinique Georges Heuyer n'est plus un projet. C'est une activité qui fonctionne. Les premiers colocataires ont laissé la place à de nouveaux jeunes patients. L'Appartement-Relais n'offre pas seulement à des jeunes, quittant un établissement de santé, un logement entièrement équipé, pour un loyer abordable. Il offre aussi un soutien médical et social assuré par l'équipe de la clinique, ainsi qu'un soutien associatif grâce à Guy Renard et à ses référents. Le système est plébiscité par les occupants. Et aujourd'hui, le bilan financier est équilibré. On ne s'étonnera donc pas que cet exemple donne envie. L'expérience menée fait des émules. Il est vrai que le savoir-faire de Guy Renard est reconnu, qu'il s'agisse d'obtenir les agréments nécessaires, d'effectuer les nombreuses démarches auprès d'interlocuteurs divers, de rechercher des partenariats, de mobiliser des bénévoles et des subventions. Notre réalisation suscite des demandes dans d'autres lieux. C'est au tour du Centre P. Daguet, dernier né des établisse-

ments de la Fondation santé, de demander la collaboration de Guy Renard pour la création d'un nouvel Appartement-Relais. Les négociations ont commencé, les démarches sont entamées et les contacts noués. L'ouverture de ce nouvel appartement est prévue au 3ème trimestre 2015.

Chacun de vous connaît nos activités traditionnelles. Je ne m'étends pas. Le journal trimestriel, lien fondamental entre les plus anciens, informe tous nos adhérents. Les visites culturelles dans les expositions et les musées parisiens ont toujours autant de succès. Organisées par Fernand Mary, elles bénéficient de l'animation professionnelle d'Odile Cruchon-Dupeyrat. L'Association réitère sa volonté d'ouvrir ces activités aux plus jeunes. Le Conseil d'Administration se réunit tous les mois. Il ne se limite pas à ses 8 membres (Marie Fontaine, vice-présidente, Fernand Mary, secrétaire général, nos trésoriers, Claude Tessier et Alexis Fache, Jan Pierre Delaville, Paul Thévenin, Bernard Scemama). Il est ouvert à nos permanents et tous donnent de leur temps pour faire avancer notre Association.

Je pourrais ajouter nos relations avec de nombreux partenaires : la Fondation Santé des Etudiants de France bien sûr ; Droit au Savoir, où nous côtoyons au sein de son groupe permanent, la Fondation, l'APF, l'UNAFAM, par exemple ; PSY COM, organisme public d'information, de communication et de formation sur la santé mentale, et bien d'autres organismes et associations. Je pourrais parler de la participation de Guy Renard à des Colloques, journées d'études, actions de formation, Forum, salons, ... Guy Renard est très sollicité, car notre association est reconnue dans le monde étudiant et de la santé. Privilégiant nos rapports avec les établissements de la Fondation, nous commençons à prendre contact avec les Universités, leurs services spécialisés et les associations dédiées qui agissent en leur sein.

Bref, Guy Renard vit, agit, perdure, et se développe grâce aux efforts constants de Sandrine Njimi-Tondji, de Henry Tea, de Guillaume Baulande et de ses bénévoles. Grâce à eux, l'Association continue de promouvoir ses valeurs fondamentales que sont la santé, les études et l'entraide dans cette période difficile qui suit la maladie ou le handicap, et cela sous le regard bienveillant et le soutien permanent de ses membres les plus anciens.

**Jacques Ferstenbert**







# L'Association Guy Renard

Conseil d'administration  
Organigramme  
Historique  
Groupe de travail  
Partenaires

# Conseil d'administration



**Président**

**Jacques Ferstenbert**

Avocat spécialisé en droit public (Cabinet Fidal), Professeur émérite des Universités à la Faculté de Droit d'Orléans



**Vice-Présidente**

**Marie Fontaine**

Attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Paris Descartes, Doctorante



**Secrétaire Général**

**Fernand Mary**

Ingénieur retraité



**Trésorier**

**Claude Tessier**

Expert Comptable et Commissaire aux Comptes



**Trésorier Adjoint**

**Alexis Fache**

Avocat



**Membre**

**Jan-Pierre Delaville**

Ancien Chargé de conférences à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales et à l'Université de Bordeaux III



**Membre**

**Bernard Scemama**

Inspecteur Général des Finances honoraire, Président du Conseil supérieur de la marine marchande

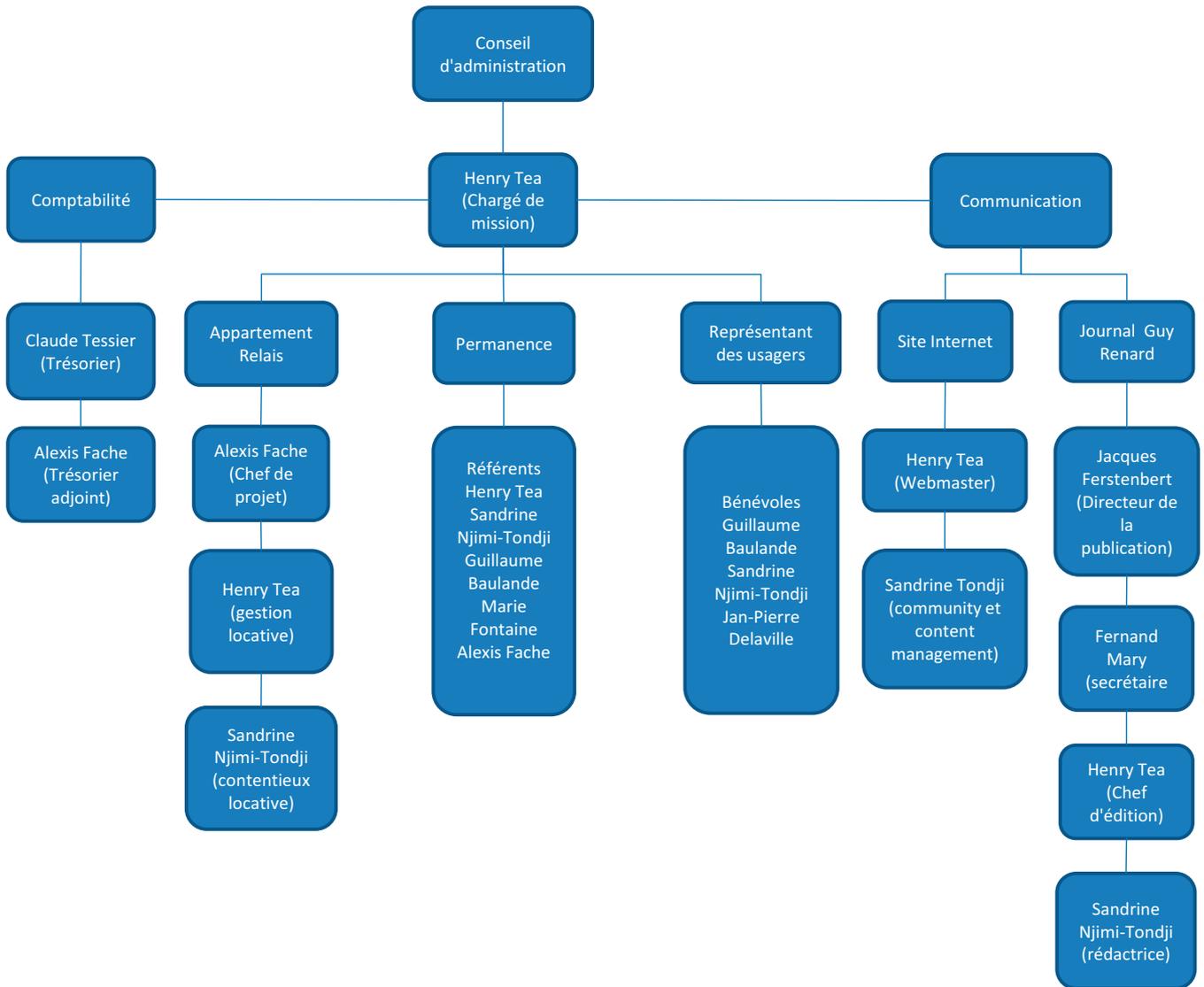


**Membre**

**Paul Thevenin**

Ancien Receveur général des Finances

# Organigramme



# Historique de l'Association Guy Renard

La naissance de l'Association Guy Renard n'est dissociable, ni de la Fondation Sanatorium des Etudiants de France (devenue Fondation Santé des Etudiants de France en octobre 1961), ni de l'AES (Association des Etudiants en Sanatorium) qui regroupait les étudiants malades.

Face aux difficultés liées à la reprise des études, la recherche d'un emploi ou d'un logement rencontrées par plus d'un millier d'anciens malades membres de la Fondation, le projet de créer une Association les regroupant émergea dès 1942. Parmi les fondateurs du projet et de l'association figuraient le Docteur Daniel Douady (Directeur Général de la Fondation) le Docteur Marcel Robin, le Docteur Raymond Thibier, le Docteur Yves Bouvrain (Professeur agrégé de médecine), le Docteur Cohen, le Professeur Edouard Perroy, Messieurs Alfred Rosier, Maurice Jacques, René Martin, Monsieur Bernard Vrillon, juriste (à qui l'on doit la rédaction des statuts).

Sa naissance officielle date du 10 mars 1943 par le dépôt d'une déclaration à la Préfecture.

Par la suite, celle-ci sera déclarée d'Utilité Publique par décret du 12 août 1950.

Le 1er septembre de cette même année est créée et agréée le premier dispensaire Guy Renard (il se trouvait rue de Quatrefages à Paris). En novembre paraît le premier bulletin d'information de l'Association.

En Mai-juin 1953, Guy Renard et le Dispensaire s'installent dans l'immeuble du 11 rue Joanès à Paris .

L'Association comptait jusqu'à 8 500 adhérents (aujourd'hui elle en compte quelque 1200) parmi lesquels ont figuré des hommes et femmes illustres comme Roland Barthes, le dessinateur Flip (qui nous légua ses droits d'auteurs sur les milliers de renards et renardeaux qu'il dessina pour l'association...), Max Pol Fouchet, pour n'évoquer que les personnes décédées, M. de Kemoularia (successivement chef de Cabinet de Paul Reynaud, administrateur de Paribas, représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU Dag Hammarskjöld, Représentant de la France au Conseil de Sécurité de l'ONU,) de nombreux médecins, avocats, diplomates, professeurs d'université, ministres, et même des présidents de républiques africaines...

La Fondation santé des étudiants de France a été créée par l'UNEF en 1923 pour faire face au problème aigu de la tuberculose, qui exigeait un traitement de longue durée et rendait la poursuite des études difficile. Aujourd'hui elle regroupe 11 établissements sanitaires et 8 structures médico-sociales permettant aux jeunes malades de pouvoir, tout en étant soignés, continuer leurs études.





Les Présidents de l'Association :

Dr Daniel DOUADY (de mars 1943 à 1946)

Michel COUTURAUD (1946 – avril 1957)

Gérard BOULANGER (avril 1957 – mai 1958)

Dr Paul MORIN (mai 1958 – mars 1959)

Pierre LEMAIRE (mars 1959 - mars 1964)

Jean GARRIGUES (avril 1964 – janvier 2005)

Jacques FERSTENBERT (juin 2005 – à aujourd'hui)

L'Association était donc autrefois presque exclusivement consacrée à la tuberculose. Elle permettait (et permet toujours) de constituer un lien entre tous ceux et toutes celles ayant passé de longues années en sanatorium.

Elle était surtout d'un grand secours pour préparer à la sortie de cure.

Elle proposait des consultations médicales dans son dispensaire (celui-ci assurait chaque année une consultation gratuite à tous les membres et proposait par ailleurs des consultations de cardiologie, de pneumo-phtisiologie, de médecine générale, de dermatologie, de rhumatologie, d'urologie, de pédiatrie, de gynécologie, etc.), disposait d'une caisse d'entraide particulièrement utile et « active » (en 1960 on comptait plus de 222.000 NF de prêts et 34.000 NF de dons depuis sa création), aidait les jeunes étudiants et travailleurs à trouver un logement, donnait des conseils juridiques divers et variés. De plus, elle permettait aux adhérents par le biais du « roman de renard » de se donner des nouvelles (cette partie du journal annonce toujours en effet des recherches d'anciens amis, des mariages, des décès, des naissances).

L'entraide d'abord morale puis matérielle a toujours été le mot d'ordre de l'Association.

Sa vocation depuis maintenant 65 ans est de répondre aux problèmes des jeunes et étudiants malades.



Le Dr Douady, alors médecin-directeur au S.E.F. s'intéressait à la parution d'« Existences » et figurait sur la page de garde d'une nouvelle série en 1938.

L'Association des Etudiants en Sanatorium, créée en février 1935, joua un quadruple rôle : accueil des nouveaux malades, organisation des loisirs, syndicat des malades vis-à-vis de la Direction, représentation des malades sortis de l'établissement. Elle publia la revue « Existence » qui deviendra une revue littéraire de renom sous la direction de Sylvain CONTOU et Max-Pol FOUCHET. Elle deviendra l'AGES (Association générale des Etudiants en Sanatorium puis l'AGE Santé.

# Groupes de travail

## **Equipe Permanence**

Composition : Alexis Fache, Marie Fontaine, Henry Tea, Guillaume Baulande, Sandrine Njimi-Tondji

Objet : Dotée de quatre référents spécialisés en droit de la santé et en protection sociale, la permanence Guy Renard répond aux questions posées par téléphone ou par mail.

## **Equipe Appartement-Relais**

Composition : Alexis Fache, Marie Fontaine, Henry Tea, Guillaume Baulande, Sandrine Njimi-Tondji

Objet : Développer et gérer les projets d'Appartement-Relais destinés à accueillir les patients d'une même clinique.

## **Représentant des usagers**

Composition : Jan-Pierre Delaville, Guillaume Baulande, Sandrine Njimi-Tondji

Objet : Représenter, défendre les patients des établissements de santé et améliorer les conditions d'hospitalisation.

## **Equipe Internet**

Composition : Henry Tea, Guillaume Baulande, Charles Jacquet, Marine Jan, Sandrine Njimi-Tondji

Objet : Equipe chargée de mettre à jour le site Internet de l'Association et de la mise en ligne des articles, témoignages des différents contributeurs et des fiches pratiques en Droit de la santé et concernant les Droits des étudiants notamment.

## **Equipe Journal**

Composition : Jacques Ferstenbert, Fernand Mary, Henry Tea, Sandrine Njimi-Tondji

Objet : À l'instar du site internet, l'équipe attachée à la production du journal édite les articles relatifs à l'actualité de Guy Renard et gère le roman de Renard.

# Partenaires

## La Fondation Santé des Etudiants de France

La Fondation santé des étudiants de France a été créée par l'UNEF en 1923 pour faire face au problème aigu de la tuberculose, qui exigeait un traitement de longue durée et rendait la poursuite des études difficile.

Reconnue d'utilité publique en 1925, la FSEF a ouvert, en 1933 le premier sanatorium des étudiants à Saint-Hilaire du Touvet (Isère), bientôt suivi d'un réseau d'établissements associant tous soins et études et répartis sur le territoire national.

Peu après la seconde guerre mondiale, la Fondation a ouvert à Sceaux, dans la Villa Dupré, le premier établissement médico-psychologique destiné à accueillir des étudiants présentant "des troubles mentaux légers ne nuisant pas à la poursuite des études". Suite aux progrès accomplis dans le dépistage et le traitement de la tuberculose, la Fondation a engagé sa conversion vers la prise en charges d'autres pathologies, faisant ainsi face à l'émergence de nouvelles demandes de soins.

Le cadre de la Fondation est très utile pour faire connaître Guy Renard : la Fondation accueille chaque année entre 3500 et 4000 malades.

La Fondation regroupe 11 établissements sanitaires et 8 structures médico-sociales dans lesquelles l'association Guy Renard est amenée à faire des permanences auprès des patients.

Elle dispose de plus de 1 400 lits et places agréées.

Chaque année 4 000 nouveaux jeunes patients sont pris en charge au cours de séjours dont la durée varie de 3 à 9 mois selon la pathologie et sa gravité.

2 500 personnes sont salariées de la Fondation dont 160 médecins et 300 enseignants et personnels de l'éducation nationale.

Le budget de la Fondation est de 154 millions d'euros.

Outre la sortie de la Fondation, il faut aussi s'adresser à tous les jeunes en France éprouvant des difficultés de santé et que la plate-forme ainsi créée puisse répondre parfaitement à toutes leurs attentes.



## Droit au savoir

L'Association Guy Renard est également membre du groupe permanent et de la Commission Orientation, Formation, Insertion Professionnelle (COFIP) de Droit au savoir. Aux côtés de la LMDE, de l'UNAFAM, l'APF, l'APAJH et de la FSEF notamment le groupe mène une réflexion sur l'amélioration de la situation des personnes handicapées et est force de proposition auprès des pouvoirs publics.

Le groupe permanent intervient dans la résolution de difficultés rencontrées par des étudiants en situation de handicap.



## CISS IDF

Le Collectif Inter Associatif sur la Santé de la région Ile-De-France (CISS IDF) regroupe 36 associations de malades, de familles, d'handicapés, de consommateurs et de personnes âgées en Ile-de-France dont l'association Guy Renard depuis octobre 2013, représentée par M. Henry TEA, élu Secrétaire Général Adjoint du CISS.



Le CISS IDF est agréé dans la Représentation des Usagers au sein des instances de Santé depuis le 31 octobre 2007.

L'objet social de l'association CISS est d'être un lieu d'échange, de confrontation et d'élaboration d'idées et d'actions en vue de contribuer à assurer pour la région de l'Ile de France :

- la défense des intérêts et des droits des usagers du système de santé
- le suivi des politiques de santé afin de mettre en valeur l'évolution des besoins des personnes et revendiquer des changements
- la formulation de propositions de réforme et la publicité des dysfonctionnements
- la vigilance sur l'accès aux soins, la promotion de la qualité et de la santé publique
- l'information du public sur les enjeux de santé
- la formation spécifique de ses membres, en particulier de ceux qui exercent des fonctions de représentants
- et plus généralement, l'ensemble des questions de santé et de la qualité de vie.

## Le Psycom

C'est un organisme public d'information, de communication et de formation sur la santé mentale. Il aide à mieux comprendre les troubles psychiques, leurs traitements et l'organisation des soins psychiatriques.

Ses documents, ses actions de sensibilisation et ses formations s'adressent à toute personne concernée par les questions de santé mentale (patients, proches, professionnels de santé, du social, du médico-social, de l'éducatif, de la justice, élus, journalistes, etc.).

Le Psycom travaille avec les associations d'usagers, afin de lutter contre la stigmatisation des personnes ayant des problèmes de santé mentale et de leur entourage.

C'est d'ailleurs à ce titre qu'en novembre 2013, Guy Renard représenté par Mlle Sandrine NJIMI-TONDJI, s'est associé à PSYCOM dans un projet de création d'un outil de lutte contre la stigmatisation des personnes atteintes de troubles psychiques. Ce projet sur l'initiative de Psycom rassemble également d'autres associations spécialisées dans la lutte contre les discriminations, des éducateurs spécialisés ainsi que des psychologues, et devrait être finalisé pour la rentrée 2015.





# Permanence

Une information facile d'accès et ouverte à tous  
Des juristes spécialisés à votre écoute  
Des sujets ancrés dans la vie étudiante  
Guy Renard, de plus en plus reconnu par les étudiants



Depuis maintenant cinq ans, l'Association Guy Renard travaille à la relance de son activité auprès de thématiques chères à son histoire : la Réinsertion, la Santé et les Etudes. Le handicap et la maladie ne doivent pas constituer des barrières à la formation ou à l'emploi. L'Association poursuit ainsi l'action de la Fondation Santé des Etudiants de France, qui favorise le soin et les études de la personne.

Guy Renard se concentre sur l'après Fondation, en informant au plus près les étudiants sur leurs droits.

### Une information facile d'accès et ouverte à tous

L'Association Guy Renard a souhaité proposer une permanence favorisant l'accessibilité de l'information. Cette accessibilité à l'information est visible dès le site internet. Il met en avant des fiches complètes sur le Droit des étudiants, le Droit de la santé, la protection sociale et le logement. Ces fiches répondent aux questions les plus fréquemment posées à la permanence. L'internaute est ainsi indépendant et dispose d'emblée de tous les outils pour évaluer sa situation.

En revanche, si sa situation est plus complexe ou encore non traitée par les fiches, il peut contacter directement les référents de Guy Renard. Les référents répondent dans un bref délai aux questions posées. S'il est nécessaire, l'Association peut proposer un accompagnement. Cependant, une adhésion sera demandée.

### Des juristes spécialisés à votre écoute

Facile d'accès avec de multiples moyens d'être contactée, la permanence est ouverte de 10H à 17H et est joignable par téléphone, ou par voie électronique via le site internet de l'Association. Elle offre un lieu d'écoute avec un interlocuteur compréhensif et compétent.

La permanence met à disposition du public une équipe de juristes aux compétences variées.

Guillaume Baulande : Avocat, Droit de la santé ;

Alexis Fache : Avocat Généraliste

Marie Fontaine : Doctorante, Protection sociale

Sandrine Njimi-Tondji : Juriste, Droit des affaires ;

Henry Tea : Juriste, Droit de la santé.

La loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971, portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques, dispose, dans son article 63, que « les associations reconnues d'utilité publique (...) peuvent donner à leurs membres des consultations juridiques relatives aux questions se rapportant directement à leur objet ».

## Des sujets ancrés dans la vie étudiante

La permanence traite de sujets concernant essentiellement la vie étudiante tel que les stages, la protection sociale, le logement ou encore la formation. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le Droit de la santé est en recul. En 2014, cette thématique représentait 10% des affaires, contre 14% en 2013.

On observe une évolution des sujets qui deviennent bien plus pratiques et ancrés dans la vie quotidienne de l'étudiant. Cette évolution est due au changement de communication de l'Association. (Graphique)

En 2014, les thématiques sont bien plus resserrées qu'en 2013. Ainsi, seule 10 thèmes sont abordés en 2014, contre 16 en 2013. Les thèmes touchent les centres d'intérêts immédiats des étudiants. Ainsi, le stage est la thématique phare de la permanence, avec 21% des questions, contre 4% en 2013. Cela montre la situation difficile des étudiants et les abus dans le domaine (Citer un exemple). Le logement et la formation arrivent en seconde position avec 14% chacun. Le Droit du travail et la protection sociale ferment la troisième marche du podium avec 12% des affaires respectivement.

Près du trois quart des questions, en 2014, concernent des thématiques étudiantes. Cela montre à quel point la permanence Guy Renard est un reflet des besoins exprimés dans le monde universitaire.

Les questions hors sujet ne représentent plus que 5% des affaires traitées par la permanence contre 13% en 2013. L'Association n'est plus confondue avec les MDPH. En 2010, 35% des questions concernaient la MDPH, et en 2013, encore 13% des internautes confondaient Guy Renard avec cette institution. Le nouveau site internet et la communication de Guy Renard a permis de mettre fin à cette situation faussement établie par l'ancien site. Les efforts des bénévoles et des référents ont fermement positionné Guy Renard dans le monde étudiant.

## Guy Renard, association reconnue par les étudiants

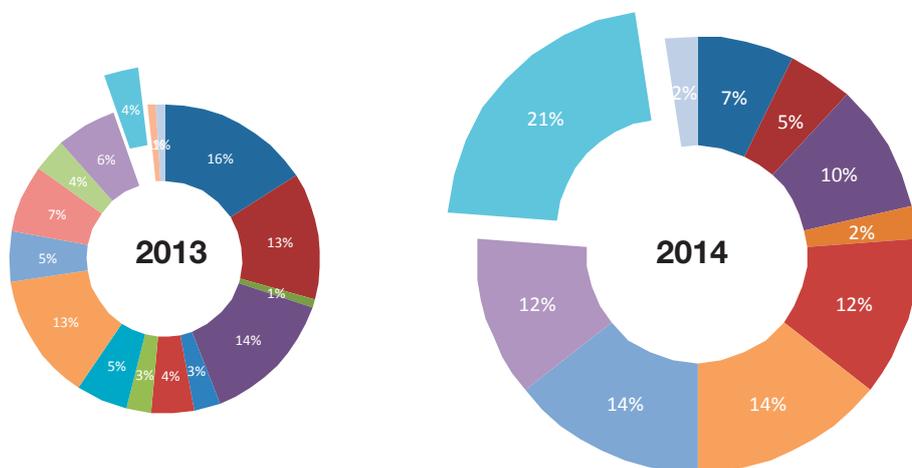
Le travail effectué porte ses fruits. Ainsi, Guy Renard est bien plus perçu comme une association pour étudiant. En 2013, les adultes représentaient le gros du public de la permanence avec 63%. En 2014, il ne représente plus que 52%. Les étudiants représentent une part bien plus importante avec un passage de 28% à 48% en l'espace d'un an. L'Association Guy Renard est tellement ancrée dans le paysage étudiant que les questions posées par les lycéens, les collégiens et les primaires n'ont plus aucune représentation dans les statistiques (graphiques).

### Top 5 des thématiques les plus traitées par la permanence

- 21% Stage
- 14% Logement
- 14% Formation
- 12% Protection sociale
- 12% Droit du travail

### Thématiques

- Association
- Autre
- Droit de la famille
- Droit de la santé
- Droit des assurances
- Droit des contrats
- Droit des étrangers
- Droit du Travail
- Droit Pénal
- Droit Social
- Emploi
- Formation
- Logement
- MDPH
- Médical
- Protection sociale
- Stage
- Transport
- Tutelle





De même, l'état de santé des utilisateurs de la permanence a évolué en 2014. En 2013, les personnes ayant un problème ponctuel de santé étaient majoritaires à 37%, contre 31% pour les personnes handicapées et 32% pour les personnes ayant une affection longue durée. L'année suivante, les personnes handicapées progressent fortement et représentent 45% des affaires traitées. Les personnes ayant un problème de santé ponctuelle et les ALD connaissent un recul conséquent avec respectivement 31% et 24%.

La permanence est si accessible que la majorité des utilisateurs contactent eux même les référents de Guy Renard (71%). Cet outil est également apprécié des acteurs associatifs et institutionnels qui font appel régulièrement aux référents (Paris 1, Mairie du 14e, Prepsy, Centre Pierre Daguët, etc.).

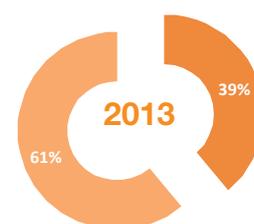
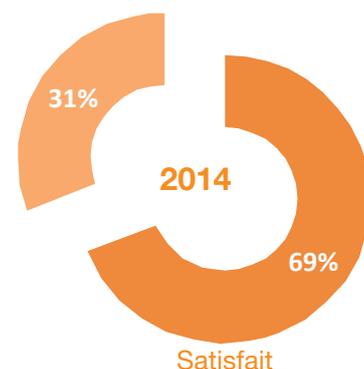
L'objectif de la permanence est de présenter une information claire avec les éléments nécessaires à l'évaluation juridique de la situation de la personne. Lorsque celle-ci est adhérente de l'Association, la permanence offre un accompagnement plus poussé dans les démarches administratives auprès des différents interlocuteurs, et un véritable rôle de médiateur dans les conflits.

La volonté de l'Association Guy Renard est de fidéliser les internautes à travers une permanence de qualité. Ainsi le temps consacré à chaque question est important. Chaque question est présentée aux référents, qui apportent ensuite une réponse collégiale (infographie de la question et de son traitement par les référents). Ainsi, en 2014, le nombre d'affaires traitées a baissé de 62,83% par rapport à 2013 (graphiques). En revanche le taux de satisfaction a quasiment doublé. 39% des personnes étaient satisfaites des réponses apportées par la permanence en 2013. En 2014, le nombre de personnes satisfaites passent à 69% (graphiques). La permanence répondait à une question, en moyenne, en 2,34 jours.

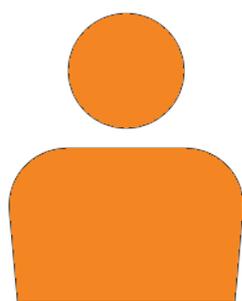
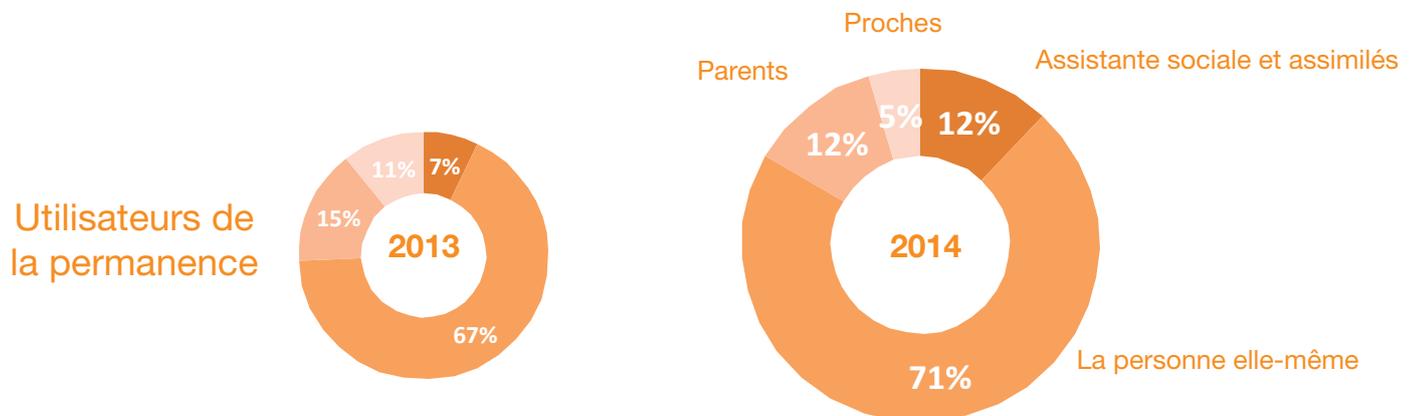
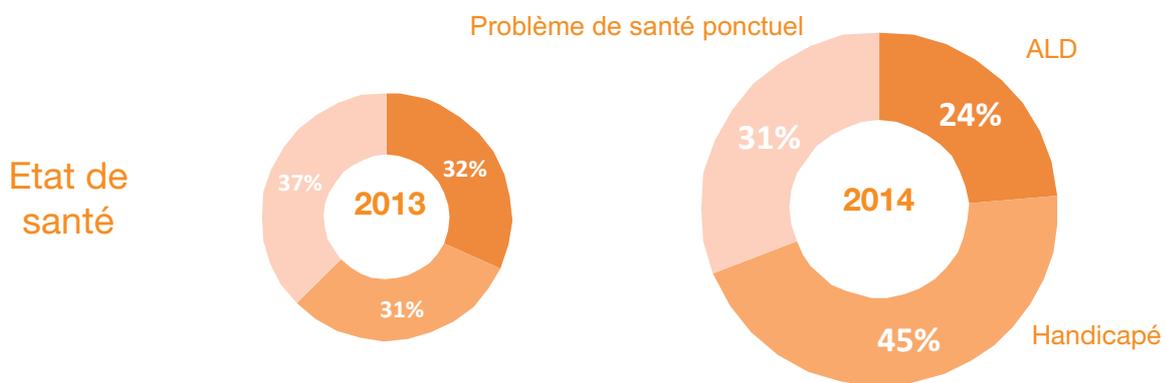
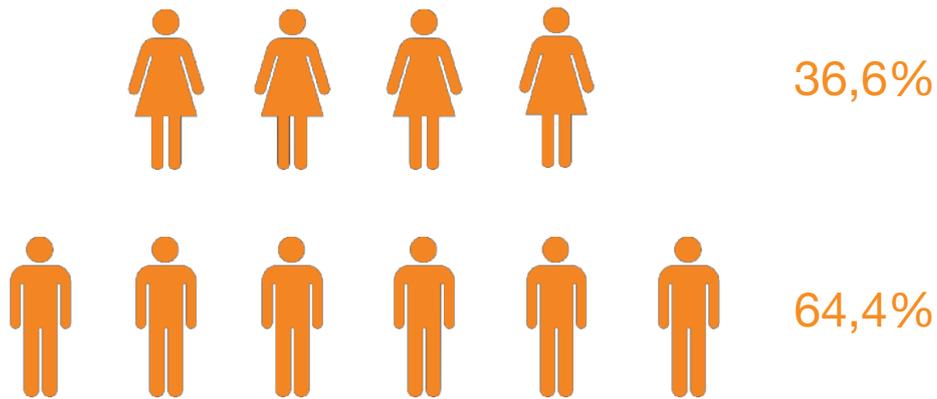
Le prochain challenge de la permanence sera de convertir cet accroissement de satisfaction par des adhésions. En effet, Guy Renard a toujours proposé une permanence gratuite, gratifiée au gré de la reconnaissance de l'internaute. La plus value apportée par l'accompagnement des référents spécialisés proposent aux internautes une raison supplémentaire d'adhérer à l'Association Guy Renard.

A terme, Guy Renard espère pousser l'effet d'appel de la permanence en informant toujours plus les internautes de sa disponibilité et de la qualité de son suivi.

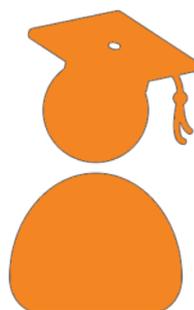
Pas de retour



# Qui sont les utilisateurs de la permanence ?



52%



48%

# Sandrine Njimi-Tondji

## Une Chargée d'affaire juridique engagée



« Nous avons conçu cette permanence juridique afin de permettre aux jeunes étudiants souffrant d'un handicap quel qu'il soit, de recevoir directement et gracieusement de l'aide, des conseils, et un accompagnement face aux difficultés ou simples questionnements qu'ils rencontrent au cours de leur vie sociale, professionnelle et/ou scolaire.

J'ai rejoins l'équipe en janvier 2014 en tant que juriste et chargée de communication. Tout en gardant l'esprit de la permanence, mon objectif a été de nous axer sur un véritable « service qualitatif » plutôt que quantitatif. Et chaque mot a son sens lorsque je parle de service qualitatif.

Un service, car nous répondons à une demande, et il s'agit là du lien le plus direct que nous avons avec nos futurs adhérents. Dans ma conception des choses, de la qualité de notre service dépendra les futures adhésions et les renouvellements d'adhésion. De la qualité de notre service dépendra également notre renommée et notre utilité auprès des jeunes. Si nous nous contentons d'assurer un service de permanence classique sans plus-value et sans une certaine implication, nous ne bénéficierons jamais de la (re)connaissance par notre public cible : les jeunes malades. Nous voulons nous distinguer dans la qualité de nos services et dans l'individualisation de celui-ci.

Nous réalisons des dossiers et articles dans le domaine du droit de la santé, droit des étudiants, la protection sociale ou le logement étudiant, disponibles sur notre site internet très complet [www.guyrenard.fr](http://www.guyrenard.fr). C'est ce contenu internet qui doit servir et sert de base de réponse et de documentation / information générale aux jeunes. Et de ce fait, la permanence ne saurait se substituer au site ou délivrer le même service. Autrement où en serait l'intérêt ? La Permanence apporte ainsi une plus-value, des réponses plus complètes, précises et surtout personnalisées, aux jeunes ou proches de ces jeunes, qui ne les trouvent pas sur notre site internet.

Elle est et restera une interface de communication directe entre les jeunes et nous, et un service dévoué, porté par des juristes référents, dynamiques et volontaires. Un service adapté à la demande. Un service au service des jeunes. La Permanence est donc indispensable.

Le retour qualitatif de la Permanence sur l'année 2014 n'a jamais été aussi satisfaisant. Il n'y a pas de miracle, le travail et surtout l'investissement de notre équipe « au cas par cas » paie ...

L'objectif de 2015 est de pérenniser tout cela, de continuer à faire connaître notre permanence, car je suis persuadée que nombreux sont les jeunes étudiants malades qui ont en besoin de nous, sans pour autant connaître notre existence. Ces jeunes là représentent les futurs adhérents de notre Association, nous ne saurons les décevoir ou faire sans eux.»



# Appartement-Relais

Soigner et réinsérer par le logement

Un accompagnement vers l'autonomie

Une expérience du logement complète

Un service à la hauteur des besoins d'aujourd'hui

Des conditions de vie plébiscitées et abordables

Bilan de Guy Renard

Témoignage d'un résident de l'Appartement-Relais

Une première expérience réussie et qui a fait ses preuves

Les perspectives de développement : Sablé-sur-Sarthe

## Soigner et réinsérer par le logement

Le dispositif Appartement-Relais est né d'une volonté de repenser cliniquement la prise en charge du patient à la sortie de l'établissement de santé. Face aux enjeux que posent les maladies psychiatriques (18% de la population en France) et la prévention des risques de rechutes à la sortie de la Clinique, l'équipe médicale de Georges Heuyer a envisagé un lieu de transition. Ce lieu permettrait de préparer la sortie à travers une expérience du logement à la fois indépendante de la clinique, mais également dans la continuité des soins.

En se basant sur les expérimentations de l'établissement de Sceaux (Clinique Dupré) et les initiatives de logements associatifs tels que l'Association Aurore, l'équipe de Georges Heuyer a approché l'Association Guy Renard. L'Association s'est imposée comme l'interlocuteur naturel de la Clinique. Etant essentiellement composé d'anciens patients de la FSEF, Guy Renard partagent les mêmes valeurs fondées sur la santé et la poursuite des études des jeunes personnes âgées de 16 à 25 ans.

L'Association Guy Renard est ainsi un partenaire idéal. C'est une structure disposant d'un personnel autonome, indépendant de la clinique. Les patients auront ainsi un interlocuteur différent pour les questions relatives au logement. Ensuite, Guy Renard fonctionne dans une logique associative, mettant en avant l'entraide, la solidarité, sans discrimination ou stigmatisation des personnes ayant souffert de maladies graves. L'Association poursuit ainsi son travail historique en soutenant et en favorisant la réinsertion des anciens patients de la Fondation dans le milieu ordinaire.

Le projet a été développé en quatre ans. Cette période a permis d'établir le cadre du dispositif, son fonctionnement et de conventionner avec Paris Habitat pour l'appartement. La naissance du projet reflète ainsi son essence même, mêlant à la fois de acteurs du soin, du secteur associatif et du logement social.

Ainsi, l'Appartement-Relais a été constitué non seulement grâce à la contribution des donateurs, adhérents de Guy Renard et de ses bénévoles via les opérations tel que MicroDon, mais également des Fondations d'entreprise (Harmonie mutuelle, Malakoff-Médéric via le CCAH). Il a employé pour ses travaux l'ESAT des colombages et l'entreprise d'insertion Secours Emploi. Son aménagement a été effectué par les bénévoles et l'équipe médicale de G. Heuyer. L'Appartement est une véritable initiative issue de l'économie solidaire, au service de la réinsertion des jeunes malades.

En 2012, sur une population française de 65 millions de personnes, 12 millions souffrent d'au moins un trouble psychiatrique soit près de 18% de la population.

3,5% des enfants en institution souffrent également de troubles psychiatriques.

Source :

The cost of mental disorders in France Karine Chevreul, Amélie Prigent, Aurélie Bourmaud, Marion Leboyer, Isabelle Durand-Zaleski European Neuropsychopharmacology Available online 4 September 2012 In Press, Corrected Proof

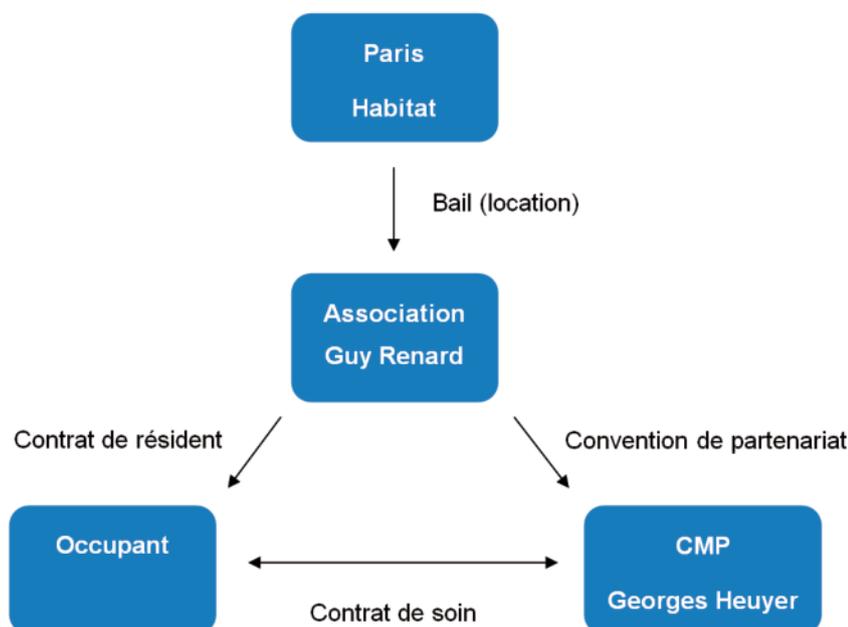


Schéma de fonctionnement de l'AppartementRelais



## Un accompagnement vers l'autonomie

Les occupants de l'Appartement-Relais bénéficient d'un suivi médical et social. Ce travail est effectué par une équipe dédiée à la Clinique Georges Heuyer. Cette équipe est composée de :

- un médecin ;
- un responsable infirmier ;
- un infirmier ou éducateur de chacune des trois unités d'hospitalisation de la clinique ;
- une assistante sociale ;
- une secrétaire médicale.

Tous les membres de l'équipe partagent leur temps entre l'Appartement Relais et les autres services d'hospitalisation. Cette organisation soutient le lien fonctionnel entre l'appartement et les services d'hospitalisation des patients.

L'équipe ne traite pas des questions cliniques directement puisque les patients sont suivis à l'extérieur d'une part et dans leur unité d'hospitalisation d'autre part. Les moyens de ce travail sont :

- les réunions d'équipe, les réunions de l'association ;
- des entretiens réguliers entre le patient et les membres de l'équipe Appartement-Relais ;
- des entretiens axés sur la dimension sociale ;
- des entretiens avec la famille pour évoquer la question du séjour aux Appartement-Relais et la suite ;
- des réunions de régulation dans les Appartement-Relais entre patients hébergés et membres de l'équipe.

Ce mode de fonctionnement permet d'assurer un suivi social des personnes, notamment dans ses recherches de logement et ses démarches administratives. L'équipe de Georges Heuyer peut également intervenir dans la résolution de conflit entre locataires ou donner des impulsions dans la gestion de la vie quotidienne de l'occupant (ménage, partage de l'espace commun, gestion du budget, etc.)

Il en ressort ainsi une meilleure appréhension de la vie en autonomie. L'occupant prépare l'après Appartement-Relais dans un logement dépourvu de toute présence médicale. La personne dispose des outils nécessaires à la vie dès la sortie de la Clinique. En intervenant sur une période charnière, suffisamment en amont de la vie de la personne, les risques de rechute sont ainsi réduits.

## Une expérience du logement complète

La DRIHL Ile de France a délivré un agrément intermédiation gestion locative à l'Association Guy Renard le 24 août 2012. L'agrément lui permet de gérer des logements à destination de personne en difficulté.

Guy Renard a une conception très pratique du logement. L'Association propose un logement entièrement équipé, alliant le confort et les besoins modernes des jeunes actifs. Le logement dispose d'une cuisine entièrement équipée, d'une grande pièce commune favorisant les échanges entre occupants, d'une chambre par personne, coin d'intimité nécessaire à chacun, de deux salles de bain et également d'internet, récemment promu dans la pyramide des besoins de l'Homme.

L'Association Guy Renard propose des logements à proximité de la Clinique Georges Heuyer, mais également des différents commerces et des transports. L'Association souhaite mettre en avant l'accessibilité et le confort pour améliorer la qualité de vie des occupants.

## Un service à la hauteur des besoins d'aujourd'hui

Les référents de l'Association sont les principaux interlocuteurs des occupants de l'Appartement. Ils règlent tous les problèmes en lien avec la jouissance de l'Appartement. Guy Renard est en contact régulier avec la gardienne de l'immeuble où se trouve l'Appartement-Relais. Les référents sont également joignables par téléphone et par mail aux horaires de la permanence. Enfin, ils rencontrent régulièrement l'équipe de Georges Heuyer et répondent dans un bref délai aux besoins locatifs des occupants. L'Appartement-Relais est un dispositif jeune et il est en constante évolution.

«L'Association propose un logement entièrement équipé, alliant le confort et les besoins modernes des jeunes actifs.»

## Des conditions de vie plébiscitées et abordables

L'Association a la volonté de proposer un logement intégré dans un dispositif de réinsertion avec le confort nécessaire à l'épanouissement de la personne. Le logement, mais également l'ensemble des services attenants, sont proposés à un prix abordable.

Guy Renard prend en charge le paiement du loyer, de l'électricité, des charges, de l'assurance, des impôts et d'internet. Elle répartit ensuite les coûts entre les occupants de manière transparente. Etant titulaire d'un agrément intermédiation et gestion locative, l'Association bénéficie d'une aide au logement temporaire pour ses occupants, parfois en situation précaire. Cette aide réduit ainsi le montant de l'indemnité d'occupation de chaque personne. Ce mode de fonctionnement permet de simplifier la gestion de l'appartement et les démarches des occupants, et cela à un coût réduit (illustration quittance de loyer).

Si les occupants éprouvent des difficultés dans le règlement de l'indemnité, l'Association propose des solutions amiables. Un fond de roulement, alimenté par l'Association et la clinique, existe également pour pallier à la défaillance ou aux vacances entre occupants.

Une véritable démarche de qualité est entreprise auprès des occupants. A l'issue du départ des premiers occupants, l'Association Guy Renard propose un rapide questionnaire sur le déroulement de la vie à l'appartement et la relation qu'ils ont eu avec les référents.

## Bilan de Guy Renard

La gestion comptable du dispositif Appartement-Relais est assurée par l'Association Guy Renard. Afin de pérenniser cette initiative innovante, les référents tentent d'atteindre un équilibre financier, non seulement dans les dépenses attachées à la vie dans l'appartement, mais également dans les frais liés à sa gestion. Pour sa première année pleine, l'appartement présente un bilan financier positif.



## Une première expérience réussie et qui a fait ses preuves

La première année d'exploitation du dispositif Appartement-Relais a été une phase d'apprentissage et d'amélioration pour les référents de Guy Renard, l'équipe de Georges Heuyer et les occupants. C'est un dispositif innovant, un nouvel outil dans l'arsenal des médecins appréhendant la voie de la guérison sous un nouvel angle. Il combine toutes les forces médicales et sociales dans un dispositif représentatif de l'économie solidaire. Paris Habitat, partie prenante au projet, loue le logement à l'Association, permettant ainsi son développement. Le dispositif a été sélectionné parmi plus de 200 projets financés par le CCAH (Comité national Coordination Action Handicap) dans la catégorie « une autre pratique ». Il bénéficie également d'un financement auprès de Malakof Médéric et de la Fondation Harmonie Mutuelle pour son équipement.

L'Appartement-Relais a également fait l'objet d'une communication auprès des médias et des professionnels du secteur. Guy Renard et Georges Heuyer ont présenté le dispositif lors de la Rencontre nationale du 19 mars 2014 sur les « Grands adolescents et jeunes adultes : l'entrée dans la psychose » organisée par AGAPSY (Actes des Journées nationales Handicap Psychique et Emploi). Cette communication a amené Guy Renard à intervenir auprès de Psycos, et de rencontrer des acteurs du médico-social tel que CEAPSY et PREPSY.

Cette reconnaissance n'aurait pas été possible sans un partenariat fort entre l'Association Guy Renard, la FSEF et Paris Habitat. Le soin, les études, la réinsertion après la maladie sont des valeurs communes qui ont permis de faire naître un projet ambitieux et apprécié.

C'est à partir de cette expérience solide que l'Association Guy Renard développe actuellement un nouvel appartement avec le Centre Pierre Daguët de la FSEF.

Présentation de l'Appartement-Relais lors de la soirée des lauréats du CCAH.

## Bilan financier de l'Appartement-Relais

Dépenses	2013	2014	Ecart	Produits	2013	2014	Ecart
Loyers payés	7042,08	13608,07	6565,99	Loyers reçus	447,35	12476,41	12029,06
Electricité	178,34	201,36	23,02	Complément de loyer reçu	2761	2746,33	-14,67
Téléphone	186,46	407,79	221,33	Subvention CAF	2123,44	10086,34	7962,9
Prime assurance	57,34	216,18	158,84	Dons	600	20	-580
Entretien		81,96	81,96	Subvention		11500	11500
Frais Etude		200	200				
<b>Total des charges</b>	<b>7464,22</b>	<b>14715,36</b>	<b>7251,14</b>				
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>270</b>	<b>1150</b>	<b>880</b>				
<b>Total charges appartement</b>	<b>7734,22</b>	<b>15865,36</b>	<b>8131,14</b>	<b>Total des produits</b>	<b>5931,79</b>	<b>36829,08</b>	<b>30897,29</b>

# Bilan 2014 de l'équipe Georges Heuyer

## A l'extérieur

Réunion DAR et Association Guy Renard	Quantité	En heure	Total en heure
Réunion de coordination	3	1,5	4,5
Assemblée Générale avec l'Association Guy Renard	1	4	4
<b>Colloques AGAPSY du 19 mars</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

## A Georges Heuyer

### Réunions avec des professionnels de l'institution

Ergothérapeute	1	0,5	0,5
Equipe Ulysse	2	1	2
Equipe BV	2	0,5	1

### Réunions hebdomadaire équipe DAR

30	1,5	45
----	-----	----

## Suivi Admission des Résidents

### Pré-admission

Nombre d'entretiens individuels par patient n'ayant pas abouti sur une entrée	7	0,5	3,5
---	---	-----	-----

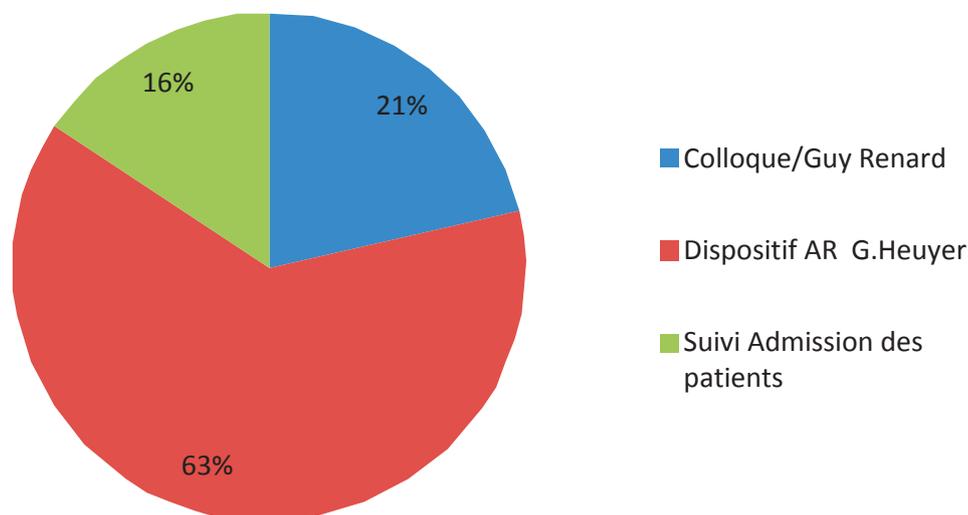
### Admissions

Nombre d'entretiens individuels par patient-résidents en cours d'admission	7	0,5	3,5
Nombre d'entretiens avec les familles de résidents (D. Cancellier)	5	1	5

**Total**

**77**

## Répartition du temps de travail de l'équipe Georges Heuyer



# Témoignage d'un résident de l'Appartement-Relais

## **Equipe Guy Renard (E.G.R) :**

« Vous faites partie des pionniers du dispositif Appartement-Relais. Quel est votre sentiment à quelques semaines de votre départ et après y avoir vécu 1 an ? Cela a t-il été une expérience positive ? »

## **Colocataire 1 :**

« Le départ (ndlr : de l'appartement relais) est très difficile... Si je pouvais renouveler 6 mois de plus je dirai oui ! Le quartier est super, j'aime beaucoup le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Pour un HLM dans Paris, je trouve que c'est très bien. »

## **E.G.R :**

« Quel regard portez-vous sur ce concept de l'Appartement Relais basé sur la colocation ? Et plus particulièrement sur un modèle de colocation à 3 ? Quels en sont selon vous les points positifs ? Les points négatifs ? »

## **Colocataire 1 :**

« Le système de colocation est très appréciable. Je connais des amis qui vivent seuls dans leurs appartements et apparemment on se sent bêtes... (rires)

Même ici, je le vois bien, en week-end, quand les filles ne sont pas là je me sens seul. Donc l'avantage, c'est l'esprit de groupe. Les inconvénients c'est qu'on ne peut pas éviter l'entrave à la liberté des uns et des autres, les nuisances sonores, etc...

## **E.G.R :**

« Le fait d'avoir cohabité avec 2 filles, est-ce plus difficile ? »

## **Colocataire 1 :**

« Je pense que c'est plus facile au contraire. 2 garçons ce serait moi qui râlerait je pense ! (rires) Les filles sont plus faciles à vivre. Le modèle marche bien. »

## **E.G.R :**

« Si vous deviez évaluer votre degré de satisfaction concernant l'emplacement géographique de l'appartement ? »

## **Colocataire 1 :**

« 5/5 ! Situé à 2 pas de la ligne 14, la meilleure ligne de métro. Sur la dalle, il y a tout ce qu'on veut, commerces, etc, on pourrait presque ne pas sortir de la dalle. Et puis c'est proche de la clinique GEORGES HEUYER aussi, donc c'est pratique...

Les meilleurs commerces sont dans le 13<sup>ème</sup>, je trouve. Les meilleures boulangeries de Paris surtout sont dans le 13<sup>ème</sup> (rires) (...).

J'ai plus profité de tous les aspects techniques de l'Association (interventions en cas de travaux, panne, matériels à fournir, problème de tuyauterie, plomberie etc ...) »

## **E.G.R :**

« En terme d'autonomie, l'association a fait en sorte de vous en laisser autant que possible, en n'intervenant à l'appartement qu'en cas de problème... »

## **Colocataire 1 :**

« oui c'est vrai, c'était bien ! »

## **E.G.R**

« Auriez-vous des conseils, petit mot pour les prochains occupants pour la vie au quotidien dans l'appartement ? »

## **Colocataire 1 :**

« Faites des réserves de lait ! (rires) J'ai souvent très faim le soir donc des fois j'en pique un peu chez les filles ! (rires) (...) »

«Le système de colocation est très appréciable. (...)Donc l'avantage, c'est l'esprit de groupe.»

# Daniel Cancellier, Responsable de Soins Clinique Médico-Pédagogique Georges Heuyer

## **Pourquoi avoir choisi l'Association Guy Renard ? Est-ce que vous nous connaissiez avant ? Que pensez-vous que Guy Renard apporte en plus en tant que partenaire ?**

Guy Renard est une association très curieuse. Méconnue dans la FSEF en tous cas dans certains établissements. Peut-être du fait que Guy Renard est une association d'anciens patients. De nos jours la relation avec l'utilisateur ou l'ancien usager dans ce cas a considérablement évolué ne serait-ce qu'au regard de la Charte de la Personne Hospitalisée. C'est un peu comme s'il y avait eu une tabouisation en particulier dans les cliniques psychiatriques de la FSEF.

### **Ah bon ?**

Quand vous reprenez votre histoire, votre Président le raconte très bien, il y a un quelque chose qui ne s'est pas fait. Vous savez, moi-même j'ai connu l'existence de Guy Renard par une patiente qui m'a dit qu'elle participait à des réunions d'anciens patients... Ca faisait 25 ans que je travaillais dans la FSEF et je n'en avais jamais entendu parler.

Revenons à l'appartement-relais. Effectivement il faut une association, une interface administrative qui représente un certain nombre de choses. Le modèle qu'on avait fait à Sceaux au départ c'est la pleine gestion par l'institution. Donc c'est dans l'institution que le bailleur est le directeur, la secrétaire du bailleur c'est la secrétaire du directeur. Tout ça très bien organisé, les champs d'intervention de chacun étaient très précis. L'équipe de soins gérait un peu plus que ce que l'on fait à l'heure actuelle. Avec des points communs : pas d'intervention des techniciens de la clinique pour changer des ampoules ou ce genre de choses. De façon à différencier ces liens avec l'établissement.

### **A Sceaux, c'est une association qui gérait également ?**

Historiquement, la forme associative a eu et a encore d'ailleurs une place importante dans le développement de ce type d'alternatives à l'hospitalisation dans les hôpitaux psychiatriques. C'est une forme administrative, un support structurel. La nécessité de clarifier les relations entre les établissements et les associations de ce type a abouti il y a quelques années à une clarification des relations y compris sur le plan du financement : certaines associations ont purement disparues d'autres ont pu rebondir et trouver de nouvelles voies d'existence. C'est de là que vient la confusion constatée entre appartement associatif et appartement thérapeutique, appartement relais. La notion d'agrément compte aussi. Ces trois formes sont référées à des concepts différents.

C'est à ce moment-là que s'est posée la question à Sceaux à savoir comment continuer à soutenir cette innovation. C'est comme cela en tous cas pour ce qui concerne la Clinique George Heuyer quelques années plus tard et l'expérience acquise aidant, nous nous sommes appuyés sur l'association Guy Renard

### **Avez-vous eu du mal à répartir le rôle de chacun, G.R. et G.H ?**

Non. Ca c'est plutôt facile à faire. Là aussi l'expérience compte beaucoup. Elle permet d'éviter certains travers tout en laissant le champ à de l'invention mais toujours dans l'optique d'un cadre clair définissant les rôles fonctions et missions de chaque partenaire. L'Association est claire dans ce qu'elle fait et ce qu'elle ne fait pas. Nous aussi. Notre rôle est de rappeler chacun au cadre pré-défini. La convention tripartite avec un bailleur social est aussi un repère structurant.

L'important c'est comment deux choses très différentes vont s'articuler. Il y a un parallèle à faire avec le soin-étude, la thérapeutique et la pédagogie, tout cela c'est une histoire d'articulation, de relations, de liens et de paroles communes autour du patient-élève.

**D'accord donc, vous vous pensez que la réussite de la collaboration repose sur des rôles bien distincts et définis ? Pensez-vous que Guy Renard peut évoluer dans son rôle ?**

Il est extrêmement important qu'on puisse, vous et nous, avoir des appuis préservés. Si nous sommes fusionnés et que tout le monde fait un peu de tout et un peu tout pareil, comment peut-on étaguer une réponse à une question et poser une solution à un problème ? Si j'ai un certain type de soucis, je vais positionner l'Association. C'est important car l'Association a également une distance que nous n'avons pas en tant que personnel soignant qui connaît le résident. Nous avons à l'esprit des choses qui appartiennent à son histoire propre son parcours de vie et de soins. Lorsque nous avons à traiter certains points cela peut influencer sur la manière de résoudre.

Vous n'avez pas les mêmes éléments à l'esprit et c'est tant mieux

A fond ça peut être très soignant de signifier la limite ou le cadre des choses.

Dire « Monsieur, le loyer on le règle le 5 du mois, ce n'est pas le 12 ». Ça participe à la nécessité et au bienfait de poser des limites. Mais vous n'êtes pas dans le registre du soin. Que G.R et G.H soient différenciés donne plus de capacités et de meilleures réponses au patient.

**Comment évaluez-vous la réussite de l'expérience post-appartement relais sur un patient ? Le critère d'indépendance est-il ce lui sur lequel vous vous basez ? Si un patient s'installe seul dans un appartement par la suite est-ce considéré comme une réussite ? Ou bien s'il retourne chez ses parents est-ce un échec ?**

L'objectif majeur est l'autonomie par exemple sur le plan du logement personnel et/ou de la réalisation de son projet d'études ou de formation, de son insertion professionnelle. On peut considérer que toute avancée est une réussite. Est-ce que c'est récessif ou négatif si un certain nombre de choses ne se passent pas ? Un retour chez les parents est-ce récessif, est-ce une réussite ? Ce sont des questions éminemment personnelles.

**Est-ce que G.H envisage d'ouvrir un autre ou plusieurs autres appartements relais à l'avenir ?**

A priori et cela en relation avec le nombre de patients hospitalisés, non. L'expérience montre que les indications sont en petit nombre. Par contre il est intéressant de noter que le nombre de postulants est plus élevé et que le travail d'accompagnement dans l'élaboration d'une démarche de ce type a pour effet d'engager la réflexion sur la suite des soins, leur lieu et leur forme. C'est tout le sujet des différentes alternatives possibles dans les réseaux existants à l'extérieur. Certains de ces jeunes auront l'opportunité de mesurer parfois leur capacité à s'engager dans une démarche de ré - insertion sociale plus directe et de l'accomplir en dehors d'alternatives à l'hospitalisation telles que celles-ci.





De Gauche à droite :

Robert Chapel (directeur du Centre Pierre Daguët), Noémie Chapel (Chargée de Communication), Sandrine Njimi-Tondji (Association Guy Renard).

## Les perspectives de développement : Sablé-sur-Sarthe

Le Centre Pierre Daguët a approché l'Association Guy Renard suite au colloque organisé autour des 90 ans de la Fondation Santé des Etudiants de France. L'approche de Guy Renard, mettant en avant l'autonomie de la personne et son suivi médical et social, a intéressé le centre. En effet, Pierre Daguët traite les mêmes pathologies que la Clinique Georges Heuyer. Cette spécialisation dans les maladies psychiques et la volonté d'ouvrir un hôpital de jour avec des logements à proximité ont imposé le dispositif comme une évidence pour la direction de Pierre Daguët.

Les travaux préliminaires ont démarré en octobre 2014. L'équipe Guy Renard a rencontré à plusieurs reprises le directeur du Centre, Robert Chapel, et l'équipe du service hôpital de jour Athéna. Guy Renard sera en charge du logement, tandis que Pierre Daguët s'occupera du suivi quotidien des patients.

Les perspectives de développement du dispositif Appartement-Relais à Sablé-sur-Sarthe s'annoncent incroyables. Guy Renard et Pierre Daguët sont heureux de collaborer ensemble sur ce projet. L'ouverture de ce nouvel appartement est prévue pour le troisième trimestre 2015.



# Représentant des usagers en santé

Une expertise appréciée dans l'amélioration de la santé des jeunes patients

Un réseau associatif dynamique

Bilan de la mission RU

Interview de Guillaume Baulande

L'Association Guy Renard a été agréée association représentant des usagers en santé par l'ARS Ile-de-France le 5 septembre 2012. Depuis lors, elle a concentré ses efforts dans le développement de la représentation dans les établissements de la FSEF. Guy Renard a procédé à une réorganisation de son équipe de représentants suite au départ de Judith Delage. L'Association intervient dans les établissements de Georges Heuyer, Edouard Rist et Varennes Jarcy (cf carte). L'Association envisage d'intervenir à la clinique Dupré et dans d'autres établissements en dehors de la Fondation.

L'intervention classique du représentant des usagers consiste en sa participation aux CRUQPC. Il étudie les remontées statistiques et tente d'agir dans l'amélioration de la qualité de vie des patients (confort, nourriture, aspect pratique de la vie à l'hôpital). Lorsqu'un conflit se présente, le représentant des usagers organise une médiation entre médecins et patients. Il intervient une fois par trimestre.

Ce rôle exécuté parfois à minima par certaines associations, est rempli par les membres de Guy Renard. Cependant, l'Association a une vision bien plus active de la fonction de RU. Nos bénévoles favorisent l'échange avec les patients. Ils vont à leur rencontre et les sensibilisent à la fonction et à la démocratie sanitaire. Ce travail est d'autant plus important car le public de Guy Renard est jeune. Compte tenu de la durée d'hospitalisation des patients au sein des cliniques de la Fondation, Guy Renard souhaite faire des jeunes des acteurs de leur santé, mais également de leur vie à l'hôpital. C'est pourquoi nos bénévoles s'investissent avec les animateurs afin d'améliorer non pas la simple qualité de la prise en charge du patient, mais la qualité de vie du jeune à l'hôpital.

## Une expertise appréciée dans l'amélioration de la santé des jeunes patients

Les membres de l'Association Guy Renard bénéficient d'une formation au rôle de représentant des usagers assurée par le CISS Ile-de-France. La formation revient sur les missions du RU, la prise de parole et les différentes certifications hospitalières.

En complément de cette formation, les bénévoles de Guy Renard sont soutenus par la permanence spécialisée dans le Droit de la santé. Ils ont ainsi un support technique pour les questions complexes, nécessitant un état des lieux juridiques. Les points de vue des référents sont confrontés de la même manière qu'à la permanence Guy Renard. Une fois encore, les membres de Guy Renard peuvent faire appel au réseau associatif en santé dont elle fait partie.

«Guy Renard souhaite faire des jeunes des acteurs de leur santé, mais également de leur vie à l'hôpital. C'est pourquoi nos bénévoles s'investissent avec les animateurs afin d'améliorer non pas la simple qualité de la prise en charge du patient, mais la qualité de vie du jeune à l'hôpital.»



## Un réseau associatif dynamique

L'Association Guy Renard participe activement à la vie associative en santé. En octobre 2013, Guy Renard intègre le Collectif Inter associatif Sur la Santé d'Ile-de-France. Mi 2014, l'Association intègre le Conseil d'administration du CISS et l'un de ses membres, Henry Tea, devient secrétaire générale adjoint.

Au titre des diverses délégations reçues, le représentant de Guy Renard participe à plusieurs projets organisés par le CISS IDF et ses partenaires.

- Colloque URPS Médecin et CISS IDF du 27 novembre 2014 : Soignés et Soignants face aux maladies chroniques ;
- Culture et santé : la promotion de la culture dans les établissements hospitaliers est un axe fondamental pour les hospitalisations de longues durées. Le jury accompagne les établissements souhaitant proposer un programme culturel à leurs patients. Cette initiative est récompensée par la remise d'un label Culture et Santé sponsorisé par l'Agence Régionale de Santé ;
- Territoire Santé Numérique : Le développement du numérique dans la santé est un enjeu majeur de la politique de santé. L'émergence des applications mobiles et de la santé connectée ouvrent de nouvelles possibilités dans le suivi des patients ayant notamment une affection longue durée. Le CISS IDF et Guy Renard participe à ce projet et souhaitent mettre l'accent sur la sécurisation des données personnelles et le consentement du patient dans leur communication.

## Bilan de la mission RU

La vision de l'Association du rôle du Représentant des usagers va au-delà des simples réunions entre personnels hospitaliers et associatifs. 2014 a permis de renforcer la présence de Guy Renard en tant qu'association en santé.

Une intervention en dehors de l'Ile-de-France est à l'étude, notamment dans le pays de la Loire, à l'établissement Pierre Daguét avec qui Guy Renard a un partenariat fort.



Clinique Médicale et  
Pédagogique Édouard Rist  
14 rue Boileau 75016 Paris  
Représentante : Sandrine Njimi-Tondji

Clinique Georges Heuyer  
68, rue des Grands Moulins 75013 Paris  
Représentant : Guillaume Baulande



Centre médical et pédagogique de  
Varenes-Jarcy  
29, rue de la Libération 91480 Va-  
rennes-Jarcy  
Représentant : Jan-Pierre Delaville



# Guillaume Baulande

## Représentant des usagers

« Représentant des usagers pour l'Association Guy Renard depuis novembre 2013, au sein de la clinique Georges Heuyer de la Fondation santé des étudiants de France, je siège actuellement à la CRUQPC et au CLIN de l'établissement.

L'existence et le rôle des représentants des usagers m'étaient inconnus avant que l'Association Guy Renard n'obtienne son agrément par l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France.

J'ai tout de suite adhéré au dispositif qui permet, d'une part, aux établissements de s'améliorer en permanence en termes de fonctionnement et de prise en charge et, d'autre part, de mieux faire remonter les demandes des malades et de leurs familles auprès des services et de la direction de l'établissement.

En tant que représentant des usagers, je suis en lien direct avec la direction et les professionnels qui composent l'établissement (professionnels de santé, services techniques, etc.). Cette fonction demande de la rigueur et une grande indépendance dans la mesure où l'on doit rester neutre vis-à-vis d'un établissement avec lequel il faut étroitement collaborer. Ainsi, j'entretiens de très bonnes relations avec la Clinique Georges Heuyer mais je n'oublie jamais mon objectif premier de représentation et de défense des droits des usagers.

La fonction demande par ailleurs une implication importante et régulière dans la mesure où il est nécessaire de rester informé en permanence de tous les projets et de la vie quotidienne de l'établissement. Il faut également se tenir prêt et disponible lorsqu'un conflit survient afin de procéder à la médiation dans les meilleures conditions possibles. »





# Guy Renard et son public

Rajeunir l'Association autour de valeurs communes en santé et dans les  
études

Des adhérents attachés à leur Association  
Visites culturelles

L'Association Guy Renard existe depuis 1943. Elle est aujourd'hui essentiellement composée d'anciens patients de la Fondation Santé des Etudiants de France. La plupart a été soignée de la tuberculose entre les années 40 et 70. L'inactivité de l'Association entre 1980 et 2000 et le changement de positionnement au-delà des anciens tuberculeux ont joué sur le renouvellement des adhésions.

Le Président actuel de Guy Renard, Jacques Ferstenbert, a relancé l'activité de l'Association en 2007. Cette volonté s'est traduite par des efforts importants auprès des jeunes malades de la FSEF et les étudiants. L'adhésion doit traduire une volonté militante dans le domaine de la Santé et des Etudes, mais doit également avoir une utilité, notamment grâce à la permanence et l'Appartement-Relais. Auprès des anciens adhérents, l'adhésion traduit un attachement aux valeurs de Guy Renard et une reconnaissance aux médecins qui leur ont sauvé la vie.

Ainsi l'Association revêt cette dualité de public qui caractérise une association intergénérationnelle et intemporelle.

## Rajeunir l'Association autour de valeurs communes en santé et dans les études

Suite à la renaissance du site de Guy Renard en 2013, les référents ont continué à développer la communication sur ce formidable outil. Sa reconstruction autour des missions de l'Association ont permis de clarifier le message et les valeurs défendues par l'Association. Les fiches informatives sur les droits des étudiants et jeunes malades sont un exemple de la clarification des thématiques traitées par l'Association. Ces thèmes sont :

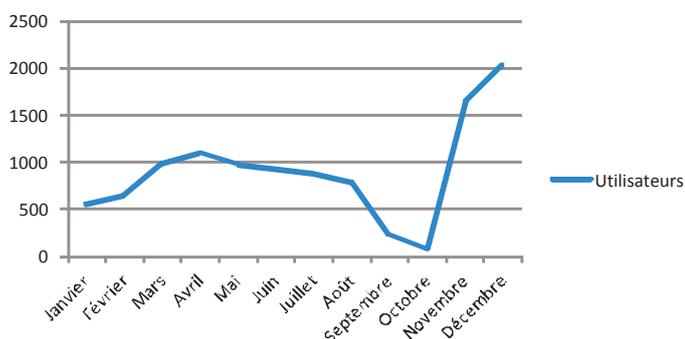
- Droit des étudiants ;
- Droit de la santé ;
- Protection sociale ;
- Logement.

Le site est régulièrement mis à jour. Il informe et intéresse les jeunes sur des thématiques qui leur sont proches. 154 articles ont été écrits depuis la mise en ligne du nouveau site mi 2013. Chaque article fait l'objet d'une publication sur les réseaux sociaux et professionnel. Plus d'une quarantaine de dessins ont été produits pour illustrer le site et donner une cohérence graphique entre l'Association et le public visé. Ce changement de cap dans la communication de Guy Renard a permis d'attirer plus de jeunes notamment vers la permanence de l'Association. Les questions sont plus précises, concernent plus de jeunes et touchent des sujets très pratique de la vie étudiante.

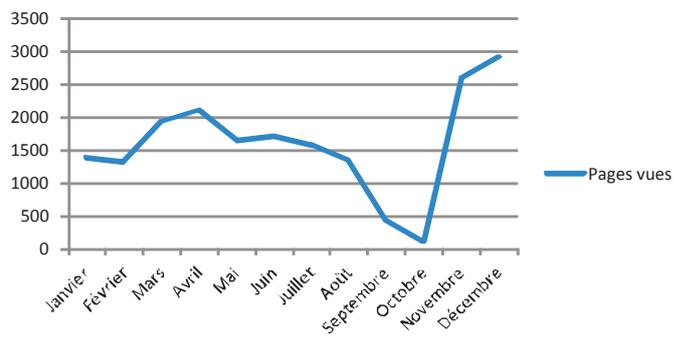
Depuis la mise à jour du site internet, la fréquentation se stabilise autour 993 visites en moyenne par mois. La marge de progression est importante. Le site a terminé avec 2153 sessions en décembre 2015 (fréquentation+courbes).

L'Association intensifie sa présence sur les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter. Elle a également développé sa présence dans le monde associatif en créant des profils LinkedIn et Viadeo. Guy Renard souhaite intensifier le maillage associatif sur les réseaux professionnels afin de représenter une véritable force de frappe dans les domaines de la santé, du handicap et des études.

### Utilisateurs



### Pages vues





L'Association a souhaité faciliter les démarches dans le processus d'adhésion. Le module de don a été simplifié en passant par un intermédiaire : HelloAsso, entreprise solidaire spécialisée dans la récolte de dons pour les associations à but non lucratif. L'adhésion permet de distinguer les donateurs, avec à la clé l'obtention de goodies à l'effigie de l'Association. Cet aspect est destiné à être développé à l'avenir.

Guy Renard au Salon APB avec les collègues de Droit au Savoir.

Le travail effectué sur le site internet est complété par les différents déplacements des référents Guy Renard. En 2014, l'Association a participé :

- Salon Admission Post Bac : au côté du Collectif Droit au Savoir et de ses partenaires, l'Association Guy Renard sensibilise et informe les jeunes personnes handicapées sur les possibilités d'études supérieures. Les aménagements, les structures existantes et les démarches préalables à effectuer sont les quelques sujets abordés avec les jeunes lycéens.
- Semaine de l'orientation professionnelle du CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse) : Guy Renard tient un stand plusieurs fois dans l'année et répond aux questions des visiteurs du salon. Les thèmes abordés touchent notamment le Droit du travail et le Droit des étudiants.
- Forum des Association du 14e : Afin de sensibiliser le public sur le handicap et de présenter son activité, l'Association Guy Renard intervient dans cette manifestation qui a lieu le premier samedi du mois de septembre.

Le contact direct avec les étudiants dans les universités reste encore difficile. La diversité des profils et l'absence d'un interlocuteur représentant un grand nombre d'étudiants ne permettent pas de présenter Guy Renard et ses services. Guy Renard est déjà connu de la LMDE et de l'UNEF. Les référents ont également rencontré Roxane de Saint Denis, représentante de l'AGEP (Association Générale des Etudiants de Paris). Enfin, l'Association travaille avec l'université de Paris 1 dans l'organisation d'une journée de sensibilisation sur les handicaps invisibles. Guy Renard tiendra un stand et interviendra dans une des tables rondes. Cette journée aura lieu au quatrième trimestre 2015.

Ces efforts se poursuivent afin de faire connaître au plus grand nombre les actions de Guy Renard. Mais l'Association n'oublie pas ses actuels adhérents en proposant toujours plus de services et un intérêt toujours renouvelé dans les valeurs que défend l'Association.

## Des adhérents attachés à leur Association

Guy Renard compte plus de mille adhérents. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire français, mais un grand nombre réside en région parisienne. Ce sont essentiellement des anciens de la FSEF, expliquant ainsi les liens forts entre la Fondation et l'Association.

L'attachement de ces « anciens » adhérents se traduit toujours dans le journal trimestriel de Guy Renard et l'organisation des visites culturelles pour les membres résidant près de Paris.

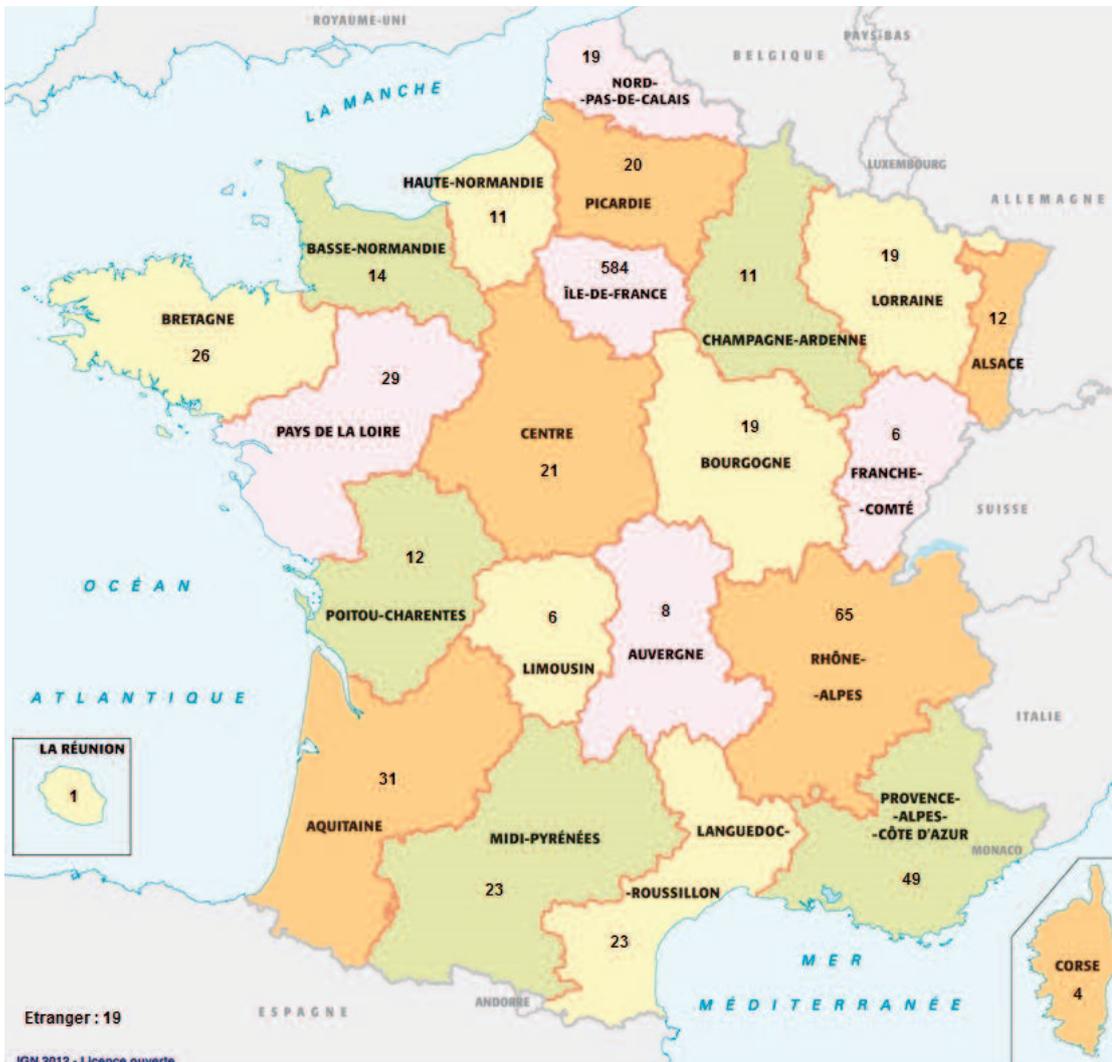
## Le Bulletin trimestriel de Guy Renard : un lien fondamental entre les adhérents

Le Bulletin trimestriel revient sur l'actualité de l'Association, de ses partenaires et des thématiques la touchant. Son contenu reflète le caractère intergénérationnel à travers des articles historiques, et des sujets de société touchant les étudiants et la santé. 2014 a vu des articles sur les établissements de la Fondation, l'interview du nouveau Président de la FSEF Christian Forestier, ou encore le bilan d'un an d'exploitation de l'Appartement-Relais.

Le Roman de Renard offre également une place aux adhérents pour exprimer leur attachement et leur reconnaissance à Guy Renard. Les quelques lignes laissées reflètent également un bout de l'histoire de France, l'ambiance enjouée malgré la dégradation de la santé, mais toujours dans un esprit de solidarité.

Le Bulletin est aussi un instrument de la démocratie participative toujours mis en avant par l'Association. L'équipe Guy Renard communique en toute transparence le rapport financier et le rapport moral avant toute Assemblée Générale (illustration).

Auparavant, de 1948 à 1949, c'était la Revue « Existences », publiée par l'A.G.E.S. (Association Générale des Etudiants en Sanatorium), qui accueillait les informations intéressant Guy Renard et les Anciens.





## Visites culturelles

Destinées à tous les adhérents, des visites culturelles sont organisées autour de grandes thématiques proposées par les musées parisiens (programme). Fernand Mary, Secrétaire générale de l'Association Guy Renard, organise les visites depuis 2014 en émettant les invitations. Réunissant un groupe d'une vingtaine de personnes, les adhérents ont droit à une visite guidée animée par Odile CRUCHON-DUPEYRAT. Le Programme fait également l'objet d'une promotion dans le journal de l'Association.

Les visites sont une des activités préférées des adhérents. L'Association souhaite capitaliser sur ce type d'événements et proposer des activités communautaires aux nouveaux adhérents et aux bénévoles de Guy Renard.



144 personnes par an

21 personnes par visite



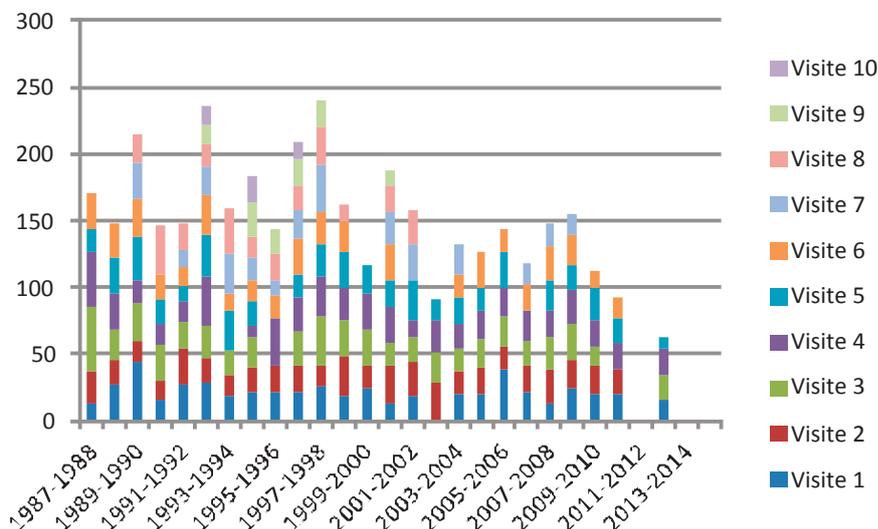
Depuis 1987, les visites ont réunies 3766 personnes



178 visites organisées

7 visites par an

### Evolution des visites depuis 1987





# Rapport Financier

Rapport du Trésorier  
Compte de résultat  
Bilan au 31 décembre 2014  
Budget Prévisionnel

Le rapport d'activité 2014 de notre Association disponible sur internet et à votre disposition sur le bureau, fait apparaître son important développement dans les domaines de notre site internet et des réponses apportées aux questions posées par notre cible à savoir les étudiants malades. Pour accomplir ce travail, la présence d'un personnel permanent, en plus des bénévoles, a entraîné des frais de personnel de plus en plus élevés expliquant de nouveau pour cet exercice un excédent de dépenses par rapport aux recettes, limité cependant par le bon résultat de l'Appartement-Relais.

Pour tenir compte de ces particularités, le compte de résultat qui vous est présenté a été scindé en deux parties, l'une concernant la gestion courante de notre Association et la seconde la gestion de l'Appartement-Relais.

**1°) La gestion courante** dégage un excédent des charges qui s'élèvent à 81 374,92 euros (tableau n°3) contre 21 485,73€ pour les recettes (tableau n°4), soit une différence négative de 89 889,18 euros (tableau n°4 Ter).

L'examen de ces tableaux fait apparaître :

- Une augmentation des charges par rapport à l'exercice précédent de 20 424,33 euros due à la hausse des frais de personnel de 23 283,21 euros par suite de l'augmentation du nombre d'heures de travail.

- Une diminution des recettes de 13 127,52€ (tableau n°4) s'expliquant par la régularisation des produits de cession de titres comptabilisée sur l'exercice précédent soit 15 277 euros. Par ailleurs, les cotisations ont diminué de 2 511,93 euros bien que le nombre de cotisants soit plus important sur le présent exercice (322 contre 273).

**2°) La gestion de l'Appartement-Relais** dégage un excédent de 20 963,72 euros (tableau n°4 Ter) justifié par des recettes s'élevant à 36 829,08 euros (tableau n°4 Bis) et des charges de 21 485,73 euros (tableau n°4).

Ce résultat ne tient pas compte des frais de personnel pris en compte par la gestion courante, qui n'ont pu être chiffrés.

Aussi, le résultat final est négatif à hauteur de 38 925,46 euros contre 28 149,76 euros pour l'exercice précédent.

### **3°) Le bilan**

Ce résultat négatif de 38 925,46 euros se retrouve dans le tableau n°2 ramenant les fonds propres de l'Association de 936 906,44€ à 897 980,98€.

L'actif (tableau n°1) présente, par rapport à l'exercice précédent :

- Une augmentation des aménagements de l'Appartement-Relais de 4 472,29 euros ;

- Une diminution du portefeuille SICAV de 68 955,00€ due à la cession de 7 titres.

Il est à remarquer par ailleurs que le ravalement de l'immeuble où sont situés nos bureaux doit être réalisé en 2015 et qu'un acompte de 6 337,46 euros a dû être effectué.

Les autres comptes du bilan ne présentent aucune variation justifiant un commentaire.

### **4°) Le budget prévisionnel 2015** (tableau n°5)

L'insuffisance des recettes pour l'exercice 2015 est évaluée à 58 760 euros incluant les dépenses préparatoires à l'ouverture d'un second appartement relais soit 6350 euros.

Il faut par ailleurs prévoir le coût des investissements pour solder le ravalement de l'immeuble soit 6350€, pour l'aménagement du deuxième appartement relais soit 2600€, pour les travaux de rénovation des bureaux soit 17 000€.

L'ensemble de ces dépenses entraîneront la cession de 9 titres évalués à 91 580 euros.

Restant à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire. En vous remerciant de votre attention pour la lecture de ce rapport.

**Claude Tessier**

# Bilan au 31 décembre 2014

## Gestion courante

Charges	2013	2014	Ecart
Salaires payés	22270,07	37614,63	15344,56
Indemnité de stage	3069,35	0	-3069,35
Charges sociales	14590	25598	11008
Petit matériel de bureau	71,34	249,07	177,73
Fournitures de bureau, informatique	3040,49	1978,06	-1062,43
Documentation	230	330	100
Charges de copropriété	2495,49	2186,74	-308,75
Travaux de copropriété	380,6	0	-380,6
Electricité	731,77	361,6	-370,17
Frais d'entretien	67,21	780	712,79
Prime d'assurance	1230,08	-106,04	-1336,12
Frais de revue	4200,26	3810,04	-390,22
Frais de réunion	1768	2014,1	246,1
Frais du site internet	685,56	2444,24	1758,68
Frais postaux, téléphonie	806,25	652,65	-153,6
Frais de déplacement	439,8	828,6	388,8
Frais de réception	742,9	531,54	-211,36
Impôts	1226	1204	-22
Frais financiers	330,53	190,08	-140,45
Dons, Pourboires, Aides	1000	70	-930
Publicité	773,46		-773,46
Pénalité	48		-48
Perte exceptionnelle	161,23		-161,23
Variation stock livres		25,9	25,9
<b>Total</b>	<b>60358,39</b>	<b>80763,21</b>	<b>20404,82</b>
Dotation aux amortissements	602,19	611,7	9,51
<b>Total des charges</b>	<b>60960,58</b>	<b>81374,91</b>	<b>20414,33</b>

## Appartement-Relais

Dépenses	2013	2014	Ecart
Loyers payés	7042,08	13608,07	6565,99
Electricité	178,34	201,36	23,02
Téléphone	186,46	407,79	221,33
Prime assurance	57,34	216,18	158,84
Entretien		81,96	81,96
Frais Etude		200	200
<b>Total des charges</b>	<b>7464,22</b>	<b>14715,36</b>	<b>7251,14</b>
Dotation aux amortissements	270	1150	880
<b>Total charges appartement</b>	<b>7734,22</b>	<b>15865,36</b>	<b>8131,14</b>
<b>Total général des charges</b>	<b>68694,8</b>	<b>97240,27</b>	<b>28545,47</b>

## Détermination du résultat

Gestion courante	2013	2014	Ecart
Charges	-60960,58	-81374,91	20414,33
Produits	34613,25	21485,73	13127,52
<b>Résultat</b>	<b>-26347,33</b>	<b>-59889,18</b>	<b>33541,85</b>

## Appartement-Relais

Charges	-7734,22	-15865,36	8131,14
Produits	5931,79	36829,08	-30897,29
<b>Résultat</b>	<b>-1802,43</b>	<b>20963,72</b>	<b>-22766,15</b>
<b>Total général du résultat</b>	<b>-28149,76</b>	<b>-38925,46</b>	<b>10775,7</b>

Produits	2013	2014	Ecart
Cotisations	9770,94	7259,01	-2511,93
Produit cession de titres	17468,48	2191,02	-15277,46
Aide salariale	4460,26	11594,34	7134,08
Subvention (sur site)	1000		-1000
Produit quête	1281		-1281
Intérêts reçus=bénéfice	632,57	411,46	-221,11
Vente Livre		29,9	29,9

<b>Total des produits</b>	<b>34613,25</b>	<b>21485,73</b>	<b>-13127,52</b>
---------------------------	-----------------	-----------------	------------------

Produits	2013	2014	Ecart
Loyers reçus	447,35	12476,41	12029,06
Complément de loyer reçu	2761	2746,33	-14,67
Subvention CAF	2123,44	10086,34	7962,9
Dons	600	20	-580
Subvention		11500	11500

<b>Total des produits</b>	<b>5931,79</b>	<b>36829,08</b>	<b>30897,29</b>
---------------------------	----------------	-----------------	-----------------

<b>Total général des produits</b>	<b>40545,04</b>	<b>58314,81</b>	<b>17769,77</b>
-----------------------------------	-----------------	-----------------	-----------------

# Compte de résultat

## Actif

Immobilisations	Montants	Amortis- sement	Nettes
Immeuble	36617,25	36617,25	0
Matériel Mobilier bureau	8274,3	6410,74	1863,56
Installation			
Appartement Relais	9185,12	1190	7995,12
Linge			
Appartement-Relais	345	175	170
Matériel			
Appartement-Relais	329,98	55	274,98
Nom Guy Renard	164,64	164,64	0
Site Internet	17331,44	17331,44	0
<b>Total immobilisation</b>	<b>72247,73</b>	<b>61944,07</b>	<b>10303,66</b>

## Immobilisation financière

Dépôt syndic	207,05		
Titre SICAV	825533,72		
<b>Total cumil financier</b>			<b>825740,77</b>

## Stock

Livres	565		
DVD	35,56		
<b>Total Stock</b>			<b>600,56</b>

## Valeurs réalisables

Participation loyer CAF après régulation	530,86		
Locataires loyers			
Appartement-Relais	658,3		
<b>Total Valeurs réalisées</b>			<b>1189,16</b>

## Valeurs réalisables et disponibles

Société Générale			
Livret	8,65		
Société Générale			
Compte courant	6332,53		
Société Générale			
Appartement Relais	17370,67		
Banque Postale	2782,37		
Banque Postale			
Caisse d'action sociale	1322,48		
Caisse épargne			
Appartement-Relais	36320,96		
Chèques à encaisser	1255		
Caisse	1,6		
Virement à recevoir	704,84		
<b>Total Valeur disponible</b>			<b>66099,1</b>

<b>Charges comptabilisées d'avance</b>			<b>6337,46</b>
--	--	--	----------------

<b>Total Actif</b>			<b>910270,71</b>
--------------------	--	--	------------------

## Passif

### Fonds Propres 897980,98

Réserve statutaire	11862,33
Réserve Spéciale	232684,31

Report à nouveau	624963,48
Réserve	
Appartement-Relais	67396,32

Résultat de l'exercice	-38925,46
------------------------	-----------

### Dettes 12289,73

Dépôts loyer reçus	
Appartement-Relais	2250
Dépôts locataires	
Appartement-Relais	1383
Virement à effectuer	
Appartement-Relais	704,84
Dettes à court terme	7951,89

<b>Total Passif</b>	<b>910270,71</b>
---------------------	------------------

# Budget prévisionnel 2015

<b>Dépenses</b>	<b>Exploitation générale</b>	<b>Exploitation Appartement Relais 1</b>	<b>Exploitation Appartement Relais 2</b>	<b>Totaux</b>	<b>Trésorerie</b>
Salaires	34200	3200	3200	40600	
Charges sociales	23230	2210	2210	27650	
Frais de site	1000			1000	
Fourniture de bureau	2800			2800	
Documentation	350			350	
Charges de copropriété	2200			2200	
Loyers		13600	2000	15600	
EDF	400	320	300	1020	
Entretien local	200	100		300	
Primes assurance	1230	220	110	1560	
Frais de revue	4000			4000	
Frais Assemblée	2000			2000	
PTT	650	400	140	1190	
Voyages/déplacements	300		1760	2060	
Impôts	1200			1200	
Frais de bouche	600			600	
Frais financiers	200			200	104330
Amortissement	600	1200		1800	
<b>Total</b>	<b>75160</b>	<b>21250</b>	<b>9720</b>	<b>106130</b>	<b>104330</b>
<b>Résultats</b>	<b>-52260</b>	<b>150</b>	<b>-6650</b>	<b>-58760</b>	
Ravalement de façade local	12700			6350	6350
Travaux	17000	2600		19600	19600
Dépôt de garantie			330		330
<b>Total dépenses</b>					<b>130610</b>
<b>Recettes</b>					
Cotisations	8000			8000	8000
Produit cession de titres	2800			2800	91580
Aide salariale	11600			11600	11600
Intérêts reçus	500			500	500
Subvention CAF		9550	1330	10880	9550
Loyers		11850	1740	13590	13590
<b>Total</b>	<b>22900</b>	<b>21400</b>	<b>3070</b>	<b>47370</b>	<b>134820</b>
Fond de roulement AR 2					2000
Subventions demandées					14000
<b>Total entrées</b>					<b>150820</b>

# Crédits

## Photos

Sandrine Njimi-Tondji  
Henry Tea  
Association Guy Renard

## Texte

Sandrine Njimi-Tondji  
Henry Tea

## Illustrations

Henry Tea

## Conception graphique

Henry Tea

# Remerciements





Association Guy Renard - 11 rue Joanès - 75014 Paris  
01 45 42 41 23 - [Contact@guy-renard.fr](mailto:Contact@guy-renard.fr)